

Information destinée aux professionnels de santé en France**TENSION D'APPROVISIONNEMENT**

CREON 25 000 U, gélule gastro-résistante, 1 flacon polyéthylène haute densité (PEHD) de 60 gélules

CREON 25 000 U, gélule gastro-résistante, plaquettes thermoformées polyamide aluminium PVC-Aluminium de 60 gélules

CREON 35 000 U, gélule gastro-résistante, 1 flacon polyéthylène haute densité (PEHD) de 60 gélules

Suite à des difficultés de production chez notre fabricant, nous souhaitons vous informer de fortes tensions sur l'approvisionnement des spécialités suivantes :

- **CREON 25 000 U, gélule gastro-résistante, 1 flacon polyéthylène haute densité (PEHD) de 60 gélules - CIP 34009 363 955 3 4**
- **CREON 25 000 U, gélule gastro-résistante, plaquettes thermoformées polyamide aluminium PVC-Aluminium de 60 gélules - CIP 34009 332 479 5 9 (présentation hôpital)**
- **CREON 35 000 U, gélule gastro-résistante, 1 flacon polyéthylène haute densité (PEHD) de 60 gélules - CIP 34009 301 617 9 1**

Le retour à un approvisionnement normal est prévu début 2024, à ce jour.

Nous rappelons les indications thérapeutiques de ces spécialités :

CREON 25 000 U :

- Traitement de l'insuffisance pancréatique exocrine de l'adulte et de l'enfant au cours :
 - o de la mucoviscidose ;
 - o de la pancréatite chronique documentée (notamment par l'existence de calcifications pancréatiques), en présence d'une stéatorrhée > 6 g/24 h ;
 - o des résections pancréatiques céphaliques ou totales.

CREON 35 000 U :

- Traitement substitutif d'enzymes pancréatiques dans l'insuffisance pancréatique exocrine au cours de la mucoviscidose et d'autres pathologies (par exemple pancréatite chronique, pancréatectomie ou cancer du pancréas).
- Les gélules gastrorésistantes de CREON sont indiquées chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant.

Dans ce contexte, nous vous invitons à réserver le traitement pour les patients dont la fonction pancréatique est la plus atteinte.



Une information sur les AMM des spécialités est disponible sur la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Information médicale

Pour toute question d'information médicale, nous vous invitons à contacter notre service d'information médicale au 01 40 80 15 55.

Nous sommes conscients des désagréments causés par cette situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Cher Consœur, Cher Confère, l'expression de notre considération distinguée.

Valérie Querol Ferrer

Pharmacien Délégué
Viatris Santé
Site de Courbevoie